

Palestine :

Ces jeunes qu'on emprisonne

*Par Sabine Beaucamp**

Pour sortir de la situation actuelle de la Palestine, il faut dire et redire encore les humiliations, tortures et condamnations que connaît le peuple palestinien. Pour s'en rendre mieux compte, deux expertes se sont exprimées sur le sujet. L'une est médecin-psychiatre palestinienne, le Docteur Samah Jabr, l'autre Marianne Blume, à l'origine professeur de langues anciennes a enseigné le français à l'Université El-Azhar. Marianne est l'auteure du livre « Gaza dans mes yeux ».¹ Toutes deux témoignent de l'enfermement des jeunes enfants. Enchaînés, ligotés, torturés moralement et physiquement pour un jet de pierre, ou pour avoir tenu la dragée haute aux soldats de la guerre.

Médecin-psychiatre, Samah Jabr vit et travaille au sein d'une clinique qu'elle a créée dans Jérusalem occupée. Elle est aussi psychiatre et directrice du CMP (Centre Médical Palestinien de Ramallah), directrice des Services de santé mentale au Guidance and Training Center for the Child and Family à Bethléem, et elle enseigne à l'Université de Birzeit. En Palestine, pour une population de 760 000 habitants, il existe en tout et pour tout à peine 12 à 15 psychiatres. En moyenne, Samah Jabr

reçoit soixante patients par jour. A titre de comparaison en France (où elle a suivi ses études) elle en recevrait cinq par jour. Elle a été marquée personnellement par l'événement de la deuxième Intifada à Jérusalem. Ce dont elle témoigne le mieux, c'est des jeunes générations meurtries par ce conflit sans issue encore à l'heure actuelle. Pour toute la Palestine, savez-vous qu'il n'existe qu'un seul et unique pédopsychiatre. Alors qu'en Cisjordanie et à Gaza, 53 % de la population est sans

emploi. Et pourtant ce peuple fragilisé ne scande pas la victimisation dans le discours malgré la chronicité de l'oppression et de l'occupation persistantes. « *Les blessures sont bien présentes, elles sont transgénérationnelles* » indique Samah Jahr. Les images qui trottent dans la tête des enfants, sont celles de grands-parents expulsés de leur maison, face au pouvoir des armes. Les parents, de génération en génération, sont torturés, emprisonnés, 20 % soit 1 Palestinien sur 5, sont ou ont été sous les verrous. « *Mes interventions, poursuit-elle concernent les troubles psychotiques et psychiatriques.* » La santé mentale des plus jeunes relève d'un véritable sentiment d'isolement. Ils vivent la guerre et ses résultantes en direct. Comme échappatoire positif à leurs souffrances, ils endossent un rôle participatif-actif contre l'occupation. Face à tant de démolitions, ils recherchent et aident à la reconstruction des maisons ensevelies sous les gravas. Cela donne un effet thérapeutique bénéfique à leur santé mentale.

Les blessures assassines

Comment panser les plaies ? Comment impliquer et donner des droits à ces enfants bafoués ? En effet, la mer est proche, Saint-Tropez et Gaza, c'est la même mer : la Méditerranée. D'un côté les plages de sable fin de l'autre les détresses humaines, la souffrance. Là-bas la plupart des enfants n'ont jamais été jusqu'au bord de mer. En 1991, c'est le commencement du mur, les décombres... Pour y faire face, la solidarité familiale s'installe, on compte sept à dix personnes par famille. Une vie ensemble...

Une plateforme française de solidarité² composée de 39 ONG crée une alternative sociale et humanitaire, elle rend visite deux jours par mois aux prisonniers palestiniens. Il faut pallier l'inexistence du Ministère des Affaires sociales. Quand les risques militaires s'écartent et que la pression diminue alors les troubles psychiques éclatent. Les ONG constatent que les effets de la guerre réduisent et conditionnent la fertilité des femmes palestiniennes. L'absurdité de cette sale guerre est confortée par des actes qui la placent dans une spirale infernale. Pendant que les Etats-Unis arment les Israéliens, les Européens de leur côté reconstruisent inlassablement ce qu'ils ont bombardé.

Marianne Blume consolide les dires du Docteur Samah Jahr, la défense des droits des enfants n'existe pas. Le problème de l'emprisonnement des enfants ne fait que s'amplifier. Actuellement 309 d'entre eux emplissent les prisons. En Israël, un enfant israélien doit avoir atteint l'âge de 18 ans pour être sous les barreaux, en revanche un enfant palestinien peut dès 16 ans connaître l'univers carcéral. L'on constate ici la différence marquante de la définition d'«un enfant» ; Une fois sous les barreaux, l'enfant palestinien est isolé, il n'a droit à aucun avocat, l'enseignement lui est refusé, il est souvent battu, torturé. Aucune procédure de défense n'est mise en route. Ils n'ont d'autre choix que d'avouer leur délit ! (un jet de pierre, une insulte lâchée après de multiples provocations). Leurs confessions conduiront aux humiliations, à des traumatismes importants. Au comble du comble, leurs confessions sont rédigées en Hébreu qu'ils ne peuvent lire, seule issue : signer !

La défense des enfants de la section palestinienne internationale a réalisé un film-documentaire. Il montre comment les enfants de moins de 14 ans sont maintenus en détention jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 16 ans. Le témoignage du père de Rakan est poignant. Rakan a été arrêté sans charge particulière, il a connu de six mois en six mois de prison ferme. Son père raconte que les confessions en Hébreu, (obtenues par la force), que l'on a fait signer à son fils étaient pour le moins fantaisistes. Sans en comprendre le moindre mot, elles mettaient à charge de Rakan, le lancement de 200 pierres en trois mois. Son père bouleversé tient des mots très durs envers lui-même et ce monde qu'il ne reconnaît plus. « Je te hais, je hais, je hais le reste du monde ». Derrière tous ces actes militaires, c'est véritablement une destitution d'autorité parentale qui est visée, le père est impuissant face à l'emprisonnement de son fils, il ne peut même pas embrasser son fils. Il s'agit de casser, de détruire de l'intérieur la société palestinienne. La pire des punitions est infligée aux parents, celle de savoir que la torture est pratiquée sur leurs enfants, et de subir les faits sans aucune prise sur cet acte odieux.

Aujourd'hui, treize fillettes sont actuellement en détention administrative. Il n'y a aucune procédure en place.

*C'est un véritable crime contre l'humanité a déclaré le juge Goldstone.*³

Les Israéliens poussent les Egyptiens à reprendre la Bande de Gaza comme en 1967, le Hamas prône une résistance continue, une libération nationale. On peut constater qu'aujourd'hui la situation est encore bien plus critique qu'avant les

bombardements, il n'y a plus de mouvement organisé, les gens sont opprimés et courent à leur perte.

*« On a senti que ce n'était pas une guerre normale...Les bombardements aériens étaient terribles (on pouvait compter une bombe toutes les douze secondes) et ils nous ont obligé à vivre tous dans une seule pièce, avec des provisions d'eau, car nous n'avions plus rien, sauf la peur. Ici, nous étions vingt-sept personnes, certain utilisaient les bouchons plastiques comme mesure pour une ration d'eau. Plus le temps passait, plus certains d'entre nous disaient : nous préférons mourir ici tout de suite dans nos murs - J'en ai vu beaucoup fermer les yeux et attendre la bombe qui les tuerait. Personne n'osait bouger, il fallait ramper pour se rendre aux toilettes. Dans la nuit, les bombes éclairaient le paysage comme en plein jour sur un kilomètre de diamètre-chaque fois qu'une bombe éclate on pense que c'est pour soi, on ne crie pas, on est sidéré, choqué. En tant que chef de famille, je voyais les enfants dépérir et je me demandais comment je réagirai si une bombe entrainait ici. Je voulais que si cela arrive, nous mourrions tout de suite et tous ensemble, surtout ne pas voir mes enfants qui saignent ».*⁴

Une partie de l'extrait de *Fuir la mort c'est impossible* tiré du livre Gaza ? de Jean-Michel Asselin.

** L'auteur : Sabine Beaucamp, Coordinatrice des études et publications à Présence et Action Culturelles*

-
1. « Gaza dans mes yeux »- Marianne Blume- Editions Labor, Quartier Libre.
 2. Association France Palestine Solidarité.
 3. Direction de la Mission d'établissement des faits mandatée par le Conseil des droits de l'homme sur le récent conflit à Gaza.
 4. Gaza ? Livre de Jean-Michel Asselin- Help Doctors, Collection 1+Un, deux tomes (1 pour lire et 1 pour voir (recueil de photos) sous la direction éditoriale et artistique de Gérard Kosicki- Juillet 2009.